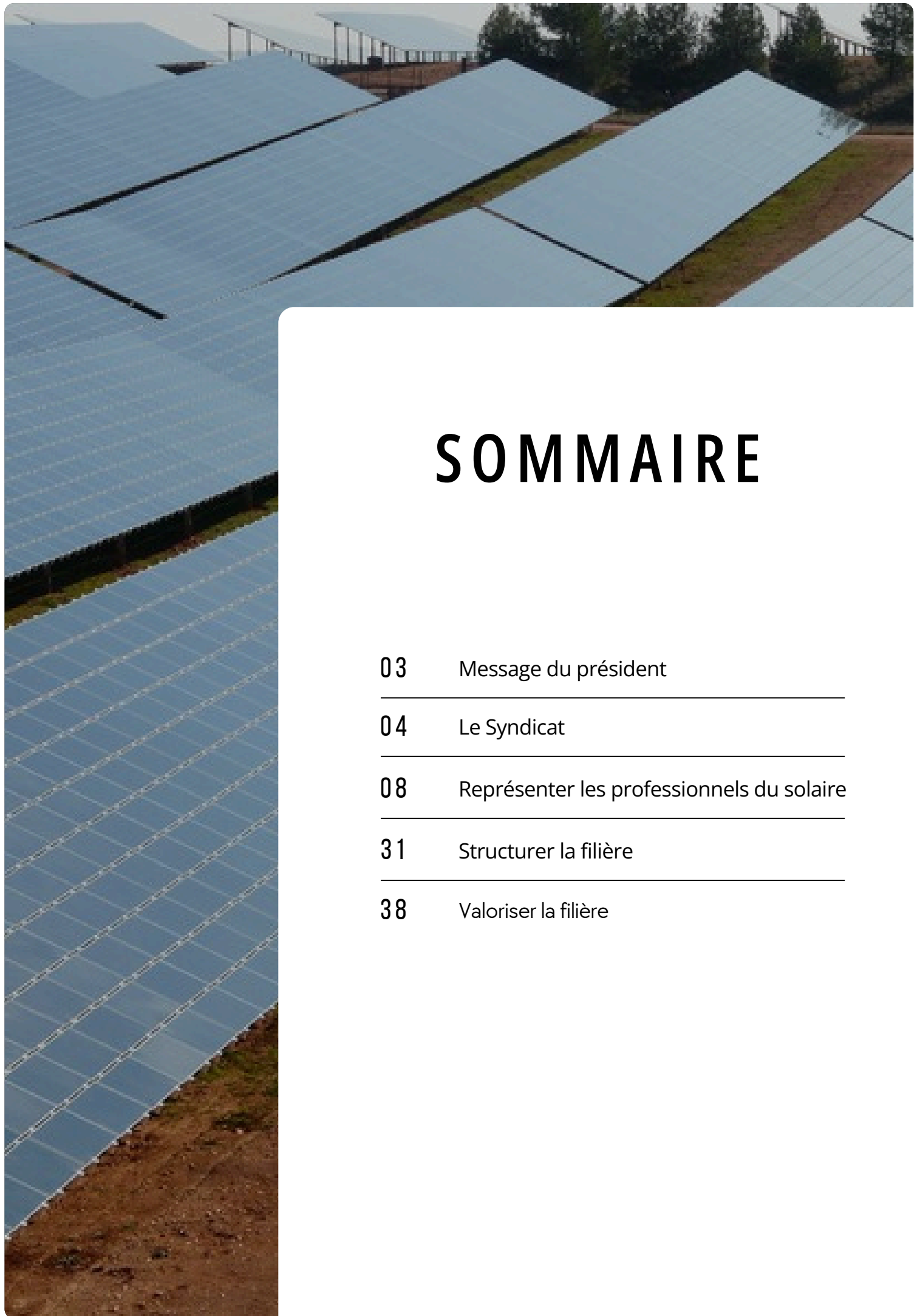


2025

RAPPORT ANNUEL

assemblée générale ordinaire
jeudi 9 juillet 2026 | COMET Bercy





SOMMAIRE

03 Message du président

04 Le Syndicat

08 Représenter les professionnels du solaire

31 Structurer la filière

38 Valoriser la filière



Crédit photo : Vanida Hoang

Chères amies, chers amis,

Cette année 2025 a été une année de doutes, de remises en question et de bouleversements pour nos filières.

De doutes d'abord, non pas pour nous-mêmes mais dans la manière dont le débat public s'est (mal) saisi de l'énergie solaire. Nous avons vu des attaques sans précédent, la multiplication de tribunes incertaines et de textes comminatoires appelant à ralentir le développement des EnR, voire à le stopper. Doutes également quand nous avons dû attendre des mois et des mois la publication d'une PPE qui n'arrivait pas. L'attente aussi, pour le solaire thermique, d'un Plan National d'actions, que nous avons initié avec l'ADEME et que le ministère tarde à préciser.

Une année de remises en question aussi, tant l'utilité même du solaire e a été - absurdement - contestée par ces attaques et questionné par cette attente.

Bouleversements enfin, car les modifications apportées au soutien du petit solaire ont clairement brisé une dynamique, nous l'avons hélas constaté en 2026. Il a également fallu batailler pour que les Appels d'offres soient lancés conformément à leur programmation.

Cette année 2025 a cependant démontré notre résilience et notre engagement au quotidien pour défendre l'ensemble de nos filières. Elle a également été l'occasion de renouveler pour 3 ans les instances de notre syndicat, avec une très belle dynamique de candidatures puisque près de 10 % des entreprises adhérentes présentaient une candidature au conseil d'administration, et que la moitié des administrateurs et administratrices élus ne l'étaient pas jusqu'alors.

Je veux également ici rendre hommage à l'engagement et à l'investissement de tous les adhérents durant cette année. En particulier, j'ai une pensée pour Hugues Defréville, infatigable défenseur du solaire thermique et Vice-président de notre syndicat qui nous a quittés en mars 2025. Le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre, à notre niveau, est de poursuivre le combat avec autant de détermination que lui.

En 2026, plus que jamais, continuons à défendre et promouvoir nos filières. C'est une année charnière, qui prépare les échéances électorales de 2027. Pour cela, nous avons plus que jamais besoin d'être unis et forts, et c'est votre soutien et votre adhésion qui font notre force collective.

Nous sommes du côté de la solution, et non du problème. Ne l'oublions jamais.

Daniel BOUR, président

LE SYNDICAT

Enerplan est le syndicat des professionnels de l'énergie solaire.

Ses entreprises membres travaillent dans l'industrie, la construction, le commerce et les services relatifs à l'énergie solaire, pour la production d'électricité ou de chaleur. Enerplan est administré selon le régime associatif depuis 1983 et se conforme au Livre premier du Code du travail depuis le 5 juillet 2012.

Enerplan rassemble des entreprises de droit européen œuvrant en France dans le domaine de l'énergie solaire en France.

- Industriels et assimilés de composants ou de systèmes solaires, bureaux d'études de maîtrise d'œuvre d'installations solaires et architectes spécialisés, exploitants et développeurs d'installations solaires, installateurs de systèmes solaires et toutes entreprises industrielles, commerciales ou prestataires de services œuvrant de façon significative dans le domaine de l'énergie solaire, thermique et/ou photovoltaïque
- Associations, centres de formation, centres de recherche, banques, assureurs, avocats, sociétés de conseil, agences de développement économique et collectivités locales, maîtres d'ouvrage, et toutes entreprises industrielles, commerciales ou prestataires de services œuvrant à titre secondaire et ayant seulement une partie de ses activités ou un intérêt dans le domaine de l'énergie solaire
- Organismes publics, semi-publics ou privés apportant leur concours aux activités du syndicat



NOTRE GOUVERNANCE

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** est l'instance de pilotage stratégique d'Enerplan. En lien avec les groupes de travail et l'équipe salariée, il délibère sur les priorités et les projets de l'organisation et veille à la bonne exécution du budget.

Suite à l'Assemblée Générale du 9 octobre 2025, le Conseil d'Administration est constitué de 28 membres :

- Thomas AUBAGNAC _ Photosol
- Daniel BOUR _ Générale du solaire
- Laetitia BROTTIER _ DualSun
- Hadrien CLEMENT _ Orion énergies
- Pierre DE FROIDEFOND _ CVE Group
- Arthur DE PAEPE _ Kourbe
- Guillaume DECAEN _ Neoen
- Pierre DELMAS _ Newheat
- Vincent DELPORTE _ Holosolis
- Thierry DEMARET _ Sirius Solar
- Florian FERJOUX _ Cabinet Gossement Avocats
- Côme GENDRON _ ATMOCE
- Guillaume GIPOULOUX _ Hélio France
- Olivier GODIN _ Solisart
- Jean-Yves GRANDIDIER _ Valorem
- François GUERIN _ SeeYouSun
- Pierre GUERRIER _ Solveo Energies
- Antoine HUARD _ Verso Energy
- André JOFFRE _ Tecsol
- Amaury KORNILOFF _ Ze Energy
- Valérie LAPLAGNE _ Uniclimate
- François LE NY _ TCL SunPower
- Pierre-Emmanuel MARTIN _ Carbon
- Stéphane MAUREAU _ UNITE
- Xavier NASS _ JP Energie Environnement
- Grégoire PAPION _ Energies de Loire
- Christophe THOMAS _ Engie SA
- Maëlle VANDERKAM _ Solarhona

Depuis octobre 2025, le **BUREAU**, qui assure l'exécution des décisions du Conseil et le lien permanent avec l'équipe salariée, est composé de :

- Daniel Bour, Générale du Solaire, **Président**
- André Joffre, Tecsol, **Vice-Président émérite**
- Laetitia Brottier, Dualsun, **Vice-Présidente photovoltaïque résidentiel et autoconsommation**
- Hadrien Clément, Orion Énergies, **Vice-Président photovoltaïque toitures et ombrières**
- Guillaume Decaen, Neoen, **Vice-Président photovoltaïque au sol**
- Amaury Korniloff, Ze Energy, **Vice-Président réseaux, stockage flexibilité**
- Pierre-Emmanuel Martin, Carbon, **Vice-Président industrie**
- Olivier Godin, Solisart, **Vice-Président solaire thermique petites & moyennes installations**
- Pierre Delmas, Newheat, **Vice-Président solaire thermique Grandes installations**
- François Guérin, SeeYouSun, **Secrétaire**
- François Le Ny, TCL Sunpower, **Trésorier**
- Arthur De Paepe, Kourbe, **Trésorier Adjoint**



L'ÉQUIPE PERMANENTE

Au 31 décembre 2025, l'équipe permanente d'Enerplan est composée de 10 collaboratrices et collaborateurs.

LA CIOTAT

Siège d'Enerplan
515 avenue de la Tramontane
Le Forum Bâtiment B Athelia IV
13600 La Ciotat

PARIS

45 Boulevard Vincent Auriol 75013 Paris

Direction



DAVID GRÉAU

Délégué Général
En charge du Photovoltaïque et de l'administration générale



RICHARD LOYEN

Délégué Général
En charge des relations avec les collectivités et de la chaleur solaire

Animation des filières



ARMAND BURDIN DE SAINT MARTIN

Chargé de mission Réseaux, Flexibilités et Stockage



MANON LEPRETRE

Chargée de mission PV Bâtiment et autoconsommation



EDWIGE PORCHEYRE

Coordinatrice de Projets - SOCOL



MATHILDE REGOLI

Juriste



CHEYENNE ZIADI

Chargée de mission PV sol et agriPV
Chargée d'études biodiversité & environnement

Support & communication



MURIEL AZALBERT

Administratif - Comptabilité
Suivi Adhérents



MARLÈNE CHALVIN

Communication SOCOL et événementiel Enerplan



MICKAEL MARIE

Communication et éditorial

NOS MISSIONS

REPRÉSENTER LA FILIÈRE ET DÉFENDRE SES INTÉRÊTS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Enerplan est force de propositions auprès des pouvoirs publics : le syndicat échange avec les ministères et les collectivités en vue d'un cadre national et régional favorable au développement du solaire.

Enerplan intervient notamment dans les travaux d'élaboration des grandes orientations nationales (Programmation Pluriannuelle de l'énergie, S3RENR...) et territoriales (SRADDET, SRCAE...), mais aussi en amont des dispositifs relatifs au solaire (Appels d'Offres CRE, AAP régionaux, Fonds Chaleur, Certificats d'Economies d'Energie...).

ANIMATION DE LA FILIÈRE

Le Syndicat anime des groupes de travail dédiés à l'actualité des marchés et des filières solaires, notamment juridique et réglementaire, à destination de tous les métiers du solaire.

Les membres d'Enerplan sont informés régulièrement via la newsletter mensuelle, *Les Confidentielles*, et par des alertes électroniques régulières.

PROMOTION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE EN FRANCE

Enerplan promeut une image positive de l'énergie solaire, aussi bien par ses propres événements (EGCS, UAPV...) que par sa participation à des salons professionnels et événements grand public. Enerplan intervient sur les réseaux sociaux et dans les médias.





REPRESENTER LES PROFESSIONNELS DU SOLAIRE

1 AU NIVEAU NATIONAL

Les équipes d'Enerplan travaillent en continu avec les ministères de tutelle, l'administration et les pouvoirs publics sur les chantiers essentiels pour la filière solaire

2 AUPRÈS DES RÉGIONS ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Enerplan développe et entretient des liens soutenus avec plusieurs collectivités dans des échanges directs

3 A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Enerplan est membre des deux fédérations européennes des acteurs du solaire : Solar Heat Europe pour le solaire thermique, Solar Power Europe pour le photovoltaïque

4 ÉTUDES & PROSPECTIVES

Enerplan participe à plusieurs travaux de recherche impliquant la filière solaire, en lien avec des partenaires institutionnels (ADEME, OFB...) et scientifiques.

REPRESENTATION NATIONALE

ACTIONS LEGISLATIVES ET JURIDIQUES

VEILLE LÉGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE

Enerplan est attentif aux évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles relatives aux conditions de développement de l'énergie solaire et veille à faire entendre la voix et le point de vue des professionnels auprès des pouvoirs publics, responsables politiques ou administration de tutelle. Enerplan vise en particulier à rappeler le **besoin d'un cadre et de dispositifs simples, lisibles et stables** pour permettre aux entreprises d'orienter leur activité.

Enerplan informe ses entreprises membres de ses échanges, décrypte les dynamiques de la décision publique et ses impacts pour la filière (newsletter, notes juridiques, webinaires dédiés...).

REPRESENTATION ET LOBBYING

Enerplan échange avec les ministères et les parlementaires pour **soutenir des décisions et arbitrages favorables à l'énergie solaire.**

Suivi des textes parlementaires et propositions d'amendements

- Loi de finances pour 2025 et Loi de finances pour 2026
- Loi n°2025-391 du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne
- Loi n°2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement
- Proposition de loi visant à assurer le développement raisonné et juste de l'agrivoltaïsme
- Proposition de loi Programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie
- Projet de loi simplification de la vie économique

Réponses d'Enerplan aux consultations publiques des textes réglementaires

- Contribution sur le Net-Zero Industry Act (NZIA)
- Contribution pour la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
- Contribution projet d'arrêté périmètre emballage REP

Représentation auprès des différents ministères sur différents sujets

- Agrivoltaïsme (Direction générale de l'énergie et du climat DGEC)
- Documents-cadres agricompatibles (Direction générale de l'énergie et du climat DGEC)
- Solarisation des parkings et bâtiments (DHUP, Ministère Transition écologique)
- Friches en loi littoral (DHUP, Ministère Transition écologique)
- Archéologie préventive (Ministère de la Culture)

Représentation auprès de la Direction de la législation fiscale

- Remontée des interrogations sur l'applicabilité des taux de TVA
- Réponse aux consultations publiques des rescrits fiscaux portant sur le taux de TVA photovoltaïque et solaire thermique
- Recours gracieux contre le rescrit fiscal rendant inapplicable l'exonération d'accise pour les opérations d'autoconsommation collective inférieures à 1MW

Représentation auprès du Conseil supérieur de l'énergie

- Projet d'arrêté sur les indicateurs de suivi
- Fiches PAC
- Projets de décret et arrêté relatifs aux prix négatifs
- Projets de décret et arrêté mécanisme de capacité

STOCKAGE, FLEXIBILITÉ, RÉSEAUX

Enerplan intervient auprès du régulateur et des gestionnaires du système électrique pour soutenir les intérêts des entreprises solaires sur les enjeux liés au réseau électrique, aux flexibilités et au stockage.

REPRÉSENTATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

- Contribution aux travaux sur les enjeux liés au développement des installations hybrides PV+stockage
- Réponses aux consultations publiques sur la base des retours de nos adhérents (Schéma Décennal de Développement du Réseau, Contrat d'Accès Réseau, Passage au pas de temps 15mn sur le marché spot...)
- Echanges réguliers à partir des demandes d'adhérents

REPRÉSENTATION AUPRÈS DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DISTRIBUTION

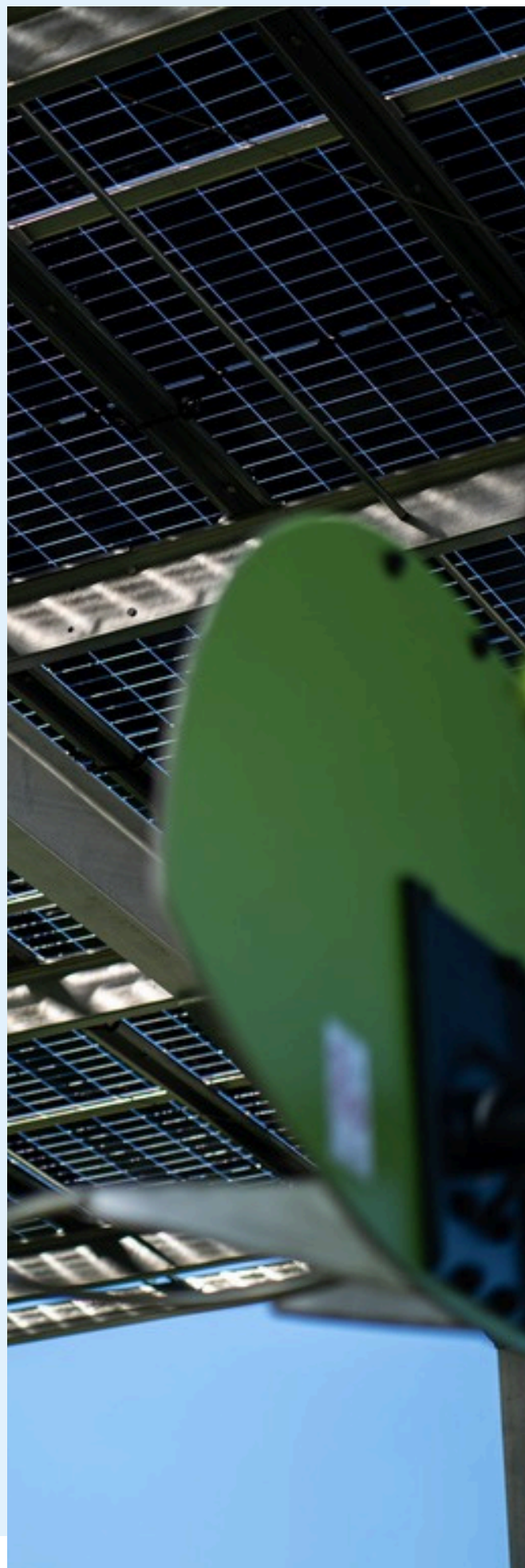
- Enerplan est membre du Comité de Concertation des Producteurs et Stockeurs (CCPS) et du Comité des Acteurs du Système Electrique (CASE) d'Enedis et des Commissions Accès Réseau (CAR) et Commission Accès Marché (CAM) de RTE
- Echanges bilatéraux réguliers avec les gestionnaires de réseau (Enedis et RTE)
- Participation aux GT Producteurs et Stockeurs de RTE, et plus généralement à tous les GT ad hoc de RTE et d'Enedis portant sur les sujets de réseaux, flexibilités et stockage
- Participation aux travaux de prospective : GT Long Terme d'Enedis et Commission perspectives système et réseau (CPSR) de RTE

REPRÉSENTATION AUPRÈS DE LA DIRECTION GENERALE ENERGIE CLIMAT

- Contribution d'Enerplan aux travaux de définition des cahiers des charges PPE3, notamment concernant les modalités pour un appel d'offres pour les installations hybrides PV+stockage.
- Contribution d'Enerplan pour les projets de décrets et d'arrêtés sur les sujets de réseaux, flexibilités et stockage (Arrêté APER, décret sur les S2REnR dans les ZNI)

Principaux livrables délivrés en 2025 dans le cadre du GT Réseaux, Flexibilités et Stockage

- Note à la CRE et à la DGEC sur les enjeux liés aux installations hybrides PV+stockage
- Note au cabinet du premier ministre sur les freins au déploiement du stockage
- Note à la DGEC pour accélérer la reprise des révisions S3REnR
- Contributions aux consultations de RTE, d'Enedis, de la CRE et de la DGEC sur les sujets liés au système électrique



PHOTOVOLTAÏQUE SUR BÂTIMENT

Dans un contexte d'évolution rapide du cadre réglementaire et de tensions sur certains segments du marché, l'année 2025 a confirmé les besoins d'adaptation du PV sur bâtiment quant à son rôle dans la transition énergétique. La filière a besoin de sécuriser les modèles économiques et les conditions de déploiement des projets.

Dans ce cadre, les travaux menés ont porté sur l'adaptation des dispositifs de soutien, la clarification du cadre fiscal et réglementaire, de manière à garantir un développement pérenne et équilibré du segment.

FISCALITÉ TVA À TAUX RÉDUIT

Suite de la publication de la loi de finances pour 2025 introduisant un taux réduit de TVA à 5,5% pour les installations photovoltaïques ≤ 9 kWc, Enerplan a travaillé avec la DGEC et la direction générale des finances publiques (DGFIP) sur les conditions de mise en œuvre ce taux réduit. Enerplan a été impliqué à toutes les étapes de la rédaction des textes : définition des critères d'éligibilité, propositions d'ajustement des textes et sécurisation de leur application.

Un accompagnement des adhérents a été fait de manière à garantir une mise en œuvre du dispositif, en remontant les retours terrain et en clarifiant les obligations applicables dans une [FAQ](#), disponible dans l'espace adhérent Enerplan.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Plusieurs évolutions des dispositifs de soutien applicables aux installations PV bâti ont eu lieu en 2025 :

- La modification de l'arrêté S21 est intervenue au mois de mars avec une analyse de ses impacts pour les producteurs, ainsi que des échanges avec la DGEC sur les modalités d'application
- La sortie du guichet ouvert du segment 100-500 avec les AOS sur lequel Enerplan a contribué dans le cadre de travaux communs avec le SER, comme le mécanisme de caution et leurs effets sur la participation des acteurs
- Suivi d'échanges avec la CRE et EDF OA afin de clarifier les règles applicables, d'identifier les points de blocage et d'améliorer la lisibilité du complément de rémunération

DÉVELOPPEMENT ET SÉCURISATION DE L'AUTOCONSOMMATION

Evolution du cadre de l'autoconsommation collective, notamment concernant la dérogation au critère géographique et les discussions autour d'une réforme des clés de répartition dynamique. Ce sujet, structurant pour l'équilibre économique des opérations, a donné lieu à de nombreux échanges avec la DGEC, la CRE et les gestionnaires de réseau afin d'analyser les conséquences techniques, contractuelles et économique, les travaux engagés en 2025 se poursuivent en 2026.

Les réflexions ont eu lieu sur l'intégration du stockage et des dispositifs de pilotage énergétique dans les modèles d'autoconsommation, au regard de l'optimisation de l'autoconsommation et dans la contribution à la flexibilité du système électrique.

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

L'année 2025 a été marquée par un dialogue régulier avec différentes institutions sur les sujets PV bat, notamment la DGEC, la CRE, EDF OA et Enedis. Ces échanges ont porté sur les évolutions réglementaires, les modalités de mise en œuvre des dispositifs de soutien, l'autoconsommation collective, ainsi que les problématiques contractuelles rencontrées par les acteurs.



PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AGRIVOLTAÏSME

Le développement du photovoltaïque au sol et de l'agrivoltaïsme s'inscrit dans un cadre réglementaire en évolution rapide depuis l'adoption de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER). Dans ce contexte, Enerplan se mobilise pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositions et veiller à ce que les conditions de développement des projets demeurent lisibles, proportionnées et compatibles avec les réalités de terrain.

L'équipe d'Enerplan contribue ainsi activement aux travaux législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au photovoltaïque au sol et à l'agrivoltaïsme. Cette action de représentation se traduit par des échanges réguliers avec les ministères, les administrations centrales et déconcentrées, ainsi que par la participation à différentes consultations, groupes de travail et initiatives partenariales.

Au cours de l'année, plusieurs chantiers structurants ont mobilisé la filière.

GRUPE DE TRAVAIL AGRIVOLTAÏSME

Dans la continuité des travaux menés par Enerplan sur le cadre juridique de l'agrivoltaïsme, une série d'amendements, de suppression pour la plupart, a été élaborée dans le cadre de la proposition de loi visant à assurer le développement raisonné et juste de l'agrivoltaïsme (PPL Lecamp).

Enerplan a également travaillé avec plusieurs adhérents et Maître Guillaume Lorisson, notaire, sur la rédaction d'un amendement proposant un montage contractuel divisé entre un bail emphytéotique entre le propriétaire du terrain et l'exploitant agrivoltaïque, et un contrat réel agrivoltaïque entre l'exploitant agricole et l'exploitant agrivoltaïque. Ces réflexions sont basées sur les résultats du groupe de travail porté par Monsieur Grimonprez visant à mettre en place une relation contractuelle tripartite dans le cas des projets agrivoltaïques.



TASK FORCE SUR L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE + RÉDACTION D'UNE NOTE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE INTITULÉE "GRILLE D'ÉVALUATION DES PRESCRIPTIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE POUR LES PROJETS SOLAIRES"

Enerplan a lancé une task force dédiée aux enjeux d'archéologie préventive appliqués aux projets solaires, photovoltaïques et thermiques, afin de structurer une position commune de la filière à destination du ministère de la Culture.

Dans ce cadre, une contribution active a été apportée aux travaux de cette task force, avec une implication dans l'élaboration et le portage d'une position sectorielle visant à améliorer l'articulation entre protection du patrimoine archéologique et développement des projets photovoltaïques, agrivoltaïques et solaires thermiques.

Les propositions portées par la filière portent notamment sur :

- la mise en place d'un outil harmonisé d'analyse des projets à destination des services instructeurs ;
- la clarification de la notion d'« emprise » retenue dans le cadre des prescriptions archéologiques ;
- une approche plus proportionnée des diagnostics au regard des impacts réels des projets sur le sous-sol ;
- une harmonisation des pratiques entre les différentes DRAC.

Les travaux se poursuivent avec le ministère de la Culture pour aboutir à une version définitive des documents.

TRAVAUX AVEC L'ADEME SUR L'OBSERVATOIRE DE L'AGRIVOLTAÏSME

Enerplan participe aux travaux engagés avec l'ADEME relatifs à la mise en place d'un observatoire national de l'agrivoltaïsme.

Ces échanges visent notamment à contribuer à la définition des indicateurs de suivi et des modalités de collecte de données permettant de mieux documenter le développement des projets agrivoltaïques et leurs effets sur les exploitations agricoles.

Dans ce cadre, Enerplan porte les préoccupations de la filière afin de garantir que les dispositifs d'observation et d'évaluation reposent sur des méthodologies robustes, proportionnées et adaptées à la diversité des modèles agrivoltaïques, tout en permettant un suivi objectif de la contribution de ces projets aux objectifs de transition énergétique et de maintien de l'activité agricole.

DISCUSSIONS RELATIVES AUX ZONES HUMIDES DANS LES APPELS D'OFFRES CRE

Enerplan a également engagé des échanges avec les pouvoirs publics concernant la prise en compte des zones humides dans les appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour les projets photovoltaïques au sol.

Ces discussions ont porté sur les modalités de rédaction et d'interprétation des critères relatifs aux zones humides, afin de garantir une application juridiquement sécurisée et proportionnée de ces exigences dans les procédures d'appels d'offres. À ce stade, ces travaux n'ont pas conduit à une évolution des cahiers des charges publiés en 2025, mais a permis une évolution en 2026.

L'objectif poursuivi par la filière demeure de concilier la préservation des milieux naturels avec des conditions de participation claires et opérationnelles pour les porteurs de projets.

L'ensemble de ces travaux illustre l'implication continue d'Enerplan sur des enjeux structurants pour le développement du photovoltaïque au sol et de l'agrivoltaïsme. Cette liste, non exhaustive, reflète une mobilisation qui se poursuivra en 2026, en lien étroit avec ses entreprises adhérentes. Ancrées sur le territoire, celles-ci jouent un rôle essentiel dans l'identification des enjeux opérationnels et contribuent à orienter les priorités d'action de la filière.

SOLAIRE THERMIQUE

En 2009, Enerplan a créé SOCOL (pour SOlaire COLlectif), avec le soutien initial de l'ADEME, puis celui de GRDF depuis 2013.

Depuis 17 ans, SOCOL mobilise plusieurs milliers d'acteurs de la filière : experts, maîtres d'ouvrage et institutionnels, pour développer la chaleur solaire collective, diffuser les bonnes pratiques et donner les clés pour réussir son projet en solaire thermique collectif de façon fiable et durable. La plateforme rassemble aujourd'hui près de 3000 membres qui ont ainsi accès aux ressources développées par les experts SOCOL, ainsi qu'aux actualités de la filière.

Les outils développés par les experts mobilisés dans les groupes de travail techniques sont mis à disposition en accès libre et gratuit sur la plateforme web <https://www.solaire-collectif.fr/>.

Le plan d'actions SOCOL pour l'année 2025 a été élaboré en collaboration avec l'ADEME ainsi que les adhérents Enerplan et les contributeurs SOCOL. Outre le volet technique, il a mis l'accent sur la communication, afin de faire connaître les atouts de la chaleur solaire collective. Tout au long de l'année, des webinaires ont ainsi été proposés : présentations d'outils techniques, thématiques pédagogiques, retours d'expériences... Des conférences et présences sur des salons régionaux, nationaux ou internationaux ont également permis de compléter ces actions, avec des posts réguliers sur les réseaux sociaux en synergie avec la newsletter SOCOL.

Les actions se sont déroulées dans un contexte économique difficile pour les acteurs : le marché de la chaleur solaire a reculé globalement de 18.6% (CESC, CESI et SSC), passant de 56000 m² en 2024 à 45600 m² installés (les deux très grandes installations mises en service en 2025 totalisant en sus un total de 12600 m²).



PRÉPARATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE SOLAIRE THERMIQUE

Les travaux pour écrire la feuille de route vers les 6 TWh pour 2030 se sont clôturés en mai 2025. Désireux de faire aboutir un plan d'actions national en faveur de la filière, les professionnels ont répondu présent et se sont impliqués au sein des groupes de travail mis en place, non seulement au niveau des réunions organisées par l'ADEME et la DGEC, mais aussi dans l'aboutissement des tâches prévues au plan d'actions SOCOL.

En 2025, la filière s'est profondément investie dans la structuration et l'élaboration d'actions concrètes nécessaires voire indispensables au développement de la chaleur solaire. SOCOL a travaillé à la création d'outils et supports qui seront utiles à la mise en œuvre de ce plan, qui devra entrer officiellement en vigueur en 2026 afin de relancer le solaire thermique et d'atteindre les objectifs fixés au niveau national.

COMPLÉMENTARITÉ DE LA CHALEUR SOLAIRE ET DE LA GÉOTHERMIE, EN PARTENARIAT AVEC L'AFPG

En 2024, des travaux avaient débuté avec l'AFPG et les industriels pour évaluer la pertinence de la création d'une qualification destinée aux bureaux d'études et permettant de prendre en compte les PAC Solaires. Les échanges se sont poursuivis en 2025, et les discussions doivent s'entamer avec l'ADEME et l'OPQIBI à partir de 2026 afin d'avancer sur ce sujet.

Pour donner suite aux travaux collaboratifs avec notamment l'AFPG, le livret dédié au stockage de chaleur et au couplage du solaire thermique (notamment avec la géothermie), a été publié en septembre 2025 sous le titre « Stockage et complémentarité des EnR ». Première étape d'un travail destiné à valoriser le couplage du solaire thermique avec d'autres EnR, il se poursuivra dès 2026 dans l'optique d'élaborer un livret technique caractérisant le couplage de la chaleur solaire à la géothermie.

REPRESENTATIONS RÉGIONALES

SCHÉMAS RÉGIONAUX DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DES ENERGIES RENOUVELABLES

Chaque région dispose d'un Schéma Régional de Raccordement aux Réseaux des Energies Renouvelables. Ces schémas permettent de donner de la visibilité et d'optimiser le raccordement des EnR, en mutualisant les coûts d'adaptation du réseau. À la suite du décret APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables), toutes les régions doivent avoir enclenché la révision de leur schéma avant janvier 2026.

En 2025, Enerplan a participé aux travaux sur la révision des S3REnR, en défendant des scénarios de développement des EnR ambitieux et équilibré entre les filières (photovoltaïques sols, bâtiments, résidentiels...). Enerplan a également travaillé sur le rebouclage au niveau national des schémas régionaux, afin d'aboutir à une répartition conforme aux projections des objectifs hauts de la PPE3, soit 160 GW d'installations de production d'énergies renouvelables raccordées au réseau en 2040.

REGIONALISATION DE LA PPE

Sans disposer de représentations ou délégations dans toutes les régions françaises, Enerplan a suivi les travaux d'élaboration des programmations régionales de l'énergie. Si, pour toutes, le travail de concertation a été entamé, les démarches régionales sont restées bloquées jusqu'en fin 2025 par l'absence de promulgation de la PPE.



ÉCHANGES SUR LES DOCUMENTS - CADRES DÉPARTEMENTAUX

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER), Enerplan s'est fortement mobilisé sur l'élaboration des documents-cadres départementaux destinés à identifier les terrains incultes ou non exploités susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques au sol.

La filière a ainsi contribué à plus d'une cinquantaine de consultations préfectorales, menant une analyse détaillée des projets de documents transmis par les Chambres d'agriculture. Ces travaux ont permis d'identifier plusieurs difficultés récurrentes dans l'élaboration des cartographies et des méthodologies de sélection des parcelles (interprétations restrictives du cadre juridique, critères additionnels non prévus par les textes, limites des bases de données mobilisées).

À l'issue de cette analyse, Enerplan et le SER ont transmis au ministère une synthèse formulant une série de recommandations visant à améliorer la conformité juridique, la transparence méthodologique et la pertinence des surfaces identifiées, afin de garantir que ces documents puissent constituer une base opérationnelle pour le développement de projets photovoltaïques compatibles avec l'activité agricole.

Enerplan met à disposition de ses adhérents sur l'espace adhérent les documents-cadres en consultation et publiés par arrêtés préfectoraux.

JOURNÉES ET RÉUNIONS RÉGIONALES SOLAIRE THERMIQUE

Tout au long de l'année, Edwige Porcheyre et Richard Loyen participent à des groupes de travail avec les DR Régionales ADEME mais aussi à des journées techniques ou thématiques avec les partenaires régionaux (CD2E, Atlansun...).

Quelques exemples :

- **Région AURA** : Réunion de la chaleur solaire du Club solaire métropolitain
- **Régions Bretagne / Pays de Loire** : Webinaire à destination des CCRT avec Atlansun
- **Région Grand-Est** : Réunion avec Climaxion (point sur la mission d'AMO lancée par l'ADEME et la Région, stratégie pour l'industrie), organisation d'un webinaire avec la CCI relayé par SOCOL.
- **Région Ile de France** : Participation au lancement du réseau des animateurs de chaleur EnR territoriale en Ile-de-France organisé par la DR ADEME à Paris ; mise en place d'un partenariat avec Energie Partagée IDF
- **Région Occitanie** : Participation au GT CRE Occitanie
- **Région PACA** : Intervention lors d'une table ronde sur le solaire thermique et sa relance à la Conférence Régionale pour la Transition Énergétique, Préfecture de Région PACA, organisée par la DREAL et l'ADEME ; Participation et intervention à la journée organisée par Energie Partagée PACA avec un atelier dédié à la chaleur renouvelable.
- **DROM COM** : Intervention sur les outils SOCOL pour l'ADEME Martinique

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

PHOTOVOLTAÏQUE

Enerplan, en lien avec ses partenaires Solar Power Europe et Solar Heat Europe, a coordonné et/ou contribué aux réponses de la filière solaire aux différentes consultations publiques européennes. Enerplan a par ailleurs suivi de près l'actualité législative européenne et rendu compte à ses entreprises adhérentes.

Travaux en amont de l'adoption des textes européens et en aval pour l'implémentation dans le droit national

Les évolutions du cadre industriel européen ont fait l'objet d'un suivi, notamment dans le cadre du Net Zero Industry Act. Des contributions ont été rédigées pour analyser les impacts des critères industriels envisagés sur le segment du PV, en particulier en matière de compatibilité avec les dispositifs existants et de préservation de la dynamique de déploiement du marché français.

Enerplan suit également de près la transposition en droit français des différents textes européens (Directive UE de la performance énergétique des bâtiments, Directive RED III...).

SOLAIRE THERMIQUE

Alors que la collaboration avec Solar Heat Europe s'est avérée très assidue en 2025, SOCOL a pu participer à des actions de lobbying au niveau européen (y compris des actions directes auprès des élus au Parlement), en lien avec le suivi juridique assuré régulièrement sur le plan national (notamment, respect de l'application des Directives européennes dans le droit français, pour éviter les oublis déjà constatés sur les mentions nécessaires à la bonne prise en compte de la chaleur solaire dans les textes réglementaires).

La question de la valorisation des SSC Collectifs dans la RE2020 demeurant ouverte, des travaux ont débuté avec GRDF afin d'évaluer les actions éventuelles à mener : une étude doit se dérouler en 2026.

TRAVAUX D'ÉTUDE & PROSPECTIVES AVEC LES PARTENAIRES

Enerplan participe à plusieurs initiatives visant à approfondir les connaissances sur les interactions entre projets photovoltaïques, biodiversité et environnement.

Ces travaux incluent notamment la participation à différents programmes de recherche et groupes de travail portant sur l'écoconception des installations photovoltaïques, l'intégration des projets dans les milieux naturels et agricoles, ou encore l'évaluation des impacts sur certaines espèces ou habitats.

Enerplan contribue également aux réflexions nationales visant à identifier et diffuser les bonnes pratiques permettant de concilier développement du photovoltaïque et préservation de la biodiversité.

COOPÉRATION AVEC LE GMPV-FFB

Les travaux menés en collaboration avec le GMPV-FFB ont donné lieu à la rédaction de plusieurs documents à destination de la filière bâtiment, publiés par le GMPV. Un document dédié à l'assurabilité des installations photovoltaïques sur bâtiments existants a été publié, il vise à apporter un cadre de référence en matière d'assurance, en rappelant les obligations réglementaires, les responsabilités associées et les bonnes pratiques à adopter.

<https://www.ffbatiment.fr/revues-guides/guides/l-assurabilite-sur-ouvrages-existants>

Ces productions communes permettent d'informer les entreprises face aux enjeux assurantiels du PV sur bâtiment, tout en contribuant à une meilleure compréhension des particularités du secteur par les acteurs.



BIODIVOLTAÏQUE

(ENERPLAN, SER, ADEME, OFB)

Enerplan poursuit son implication dans le programme **BIODIVoltaïque**, mené en partenariat avec le SER, l'ADEME et l'Office français de la biodiversité (OFB).

Ce programme vise à améliorer la connaissance scientifique des interactions entre installations photovoltaïques au sol et biodiversité, ainsi qu'à identifier des pratiques de conception et de gestion favorables à une meilleure intégration écologique des centrales photovoltaïques. Il s'inscrit dans un contexte de développement rapide de la filière solaire en France, qui doit s'accompagner d'une attention renforcée aux enjeux de préservation des milieux naturels et des espèces.

Les travaux menés dans le cadre de BIODIVoltaïque portent notamment sur l'analyse des impacts potentiels des installations photovoltaïques sur les habitats et les espèces, ainsi que sur l'identification de leviers permettant de renforcer les co-bénéfices écologiques des projets. Ils s'appuient sur une synthèse des connaissances scientifiques existantes et sur l'analyse des retours d'expérience issus de projets photovoltaïques en France et à l'international.

L'un des objectifs centraux du programme est le développement d'une **boîte à outils de protocoles écologiques standardisés**, destinée à harmoniser les méthodes de caractérisation de l'état initial des sites et de suivi des incidences environnementales des centrales photovoltaïques. Ces protocoles, élaborés en concertation avec les acteurs de la filière, les bureaux d'études, les scientifiques et les services de l'État, visent à améliorer la comparabilité des données collectées et à renforcer la robustesse scientifique des analyses.

La démarche repose sur plusieurs principes : une application volontaire par les porteurs de projets, une utilisation généralisable à l'ensemble des centrales photovoltaïques au sol, l'intégration de dispositifs de référence ou de sites témoins pour garantir la fiabilité des analyses, ainsi qu'un suivi écologique dans la durée afin de mieux comprendre les effets des installations sur les différents compartiments de la biodiversité (sols, flore, insectes, avifaune, chiroptères ou encore herpétofaune).

Au-delà de la production de protocoles, le programme vise également à **structurer un cadre d'analyse des données écologiques**, permettant de combiner les informations issues de différents parcs photovoltaïques et d'en tirer des enseignements à différentes échelles – locale, régionale et nationale. Cette approche doit permettre, à terme, de mieux caractériser les effets des installations photovoltaïques sur la biodiversité et d'orienter les pratiques de conception, d'aménagement et de gestion vers des modèles plus favorables aux écosystèmes.

GRUPE DE TRAVAIL ADEME

Changements d'affectation des terres dans les projets éoliens et photovoltaïques

Enerplan a participé au groupe de travail animé par l'ADEME consacré à la prise en compte des **changements d'affectation des terres et de leurs effets sur les stocks de carbone** dans les projets photovoltaïques et éoliens. Ce travail faisait suite à une étude menée par l'ADEME avec le bureau d'études I Care & Consult visant à développer une **méthodologie et un outil d'évaluation des impacts des projets sur les stocks de carbone des sols et de la biomasse**.

Ils ont notamment porté sur la **diffusion et l'appropriation de cet outil par les acteurs de la filière** (bureaux d'études, développeurs, services de l'État) à travers production de supports (fiches techniques et tutoriels vidéo), et l'animation d'un **groupe d'utilisateurs** permettant de partager des retours d'expérience.

Dans ce cadre, Enerplan a contribué aux échanges entre acteurs et institutions afin de favoriser l'intégration des enjeux carbone dans la conception des projets.

ÉTUDE ADEME

Massification du photovoltaïque dans les territoires

Enerplan a suivi les travaux de l'étude pilotée par l'ADEME consacrée à la **massification du photovoltaïque dans les territoires**. Cette étude visait à analyser les conditions nécessaires à une accélération du déploiement du photovoltaïque en France.

Les travaux ont notamment porté sur les **besoins des collectivités** pour planifier et accompagner le développement les projets, les freins rencontrés par les acteurs publics ainsi que sur l'identification des **outils existants**, et la constitution d'une boîte à outils dédiée. Ils ont également exploré de **nouveaux fonciers mobilisables**, en veillant à limiter les conflits d'usage et les impacts environnementaux.

Dans ce cadre, Enerplan a contribué aux échanges entre acteurs afin de partager les retours d'expérience de la filière et d'identifier des leviers d'accélération du déploiement du solaire dans les territoires.

ÉTUDE ADEME

Agriculture et Énergie : enjeux et opportunités

Enerplan a participé aux travaux de concertation menés dans le cadre de l'étude pilotée par l'ADEME visant à analyser le rôle du secteur agricole dans la transition énergétique et les interactions entre production agricole et énergies renouvelables.

Les travaux portent notamment sur les consommations d'énergie des exploitations agricoles, et le développement des différentes filières d'énergies renouvelables associées (photovoltaïque agrivoltaïsme, éolien, méthanisation, biocarburants, biomasse), dans une perspective prospective, à horizon 2030 et 2050, incluant l'analyse des leviers, les freins et impacts potentiels sur les modèles économiques agricoles.

Dans ce cadre, Enerplan contribue aux échanges entre acteurs agricoles, énergétiques et pouvoirs publics, en apportant l'expertise de la filière solaire notamment sur les installations sur bâtiments agricoles et les projets agrivoltaïques.

Les résultats de cette étude visent à éclairer les politiques publiques et à mieux caractériser la contribution du secteur agricole à la transition énergétique.

BASE EMPREINTE DE L'ADEME

Comité technique sectoriel « Énergie »

Enerplan a été sollicité par l'ADEME pour participer à la mise en place du comité technique sectoriel « Énergie » de la Base Empreinte. Ce comité s'inscrit dans le cadre de la refonte de la base publique de facteurs d'émission et de jeux de données environnementales portée par l'ADEME, issue de la fusion de la Base Carbone et de la Base IMPACTS.

Ce référentiel multicritères vise à répondre aux besoins de la comptabilité carbone, de l'affichage environnemental et de l'éco-conception. Dans ce cadre, le comité « Énergie » travaille à la définition des règles de modélisation et des jeux de données relatifs aux différents vecteurs énergétiques (électricité, gaz, chaleur, carburants), en lien notamment avec les données ecoinvent.

Réunissant des acteurs publics et privés du secteur, ces travaux visent à améliorer la qualité, la cohérence et l'harmonisation des données, en réponse aux enjeux réglementaires et méthodologiques.

Enerplan y contribue en apportant l'expertise de la filière solaire, notamment sur les besoins en données et les règles de modélisation, afin de mieux refléter les réalités de terrain dans les référentiels environnementaux.

ÉTUDE ADEME

sur la méthode d'évaluation des projets agrivoltaïques dite méthode PALIER

Enerplan a été associé aux travaux conduits par l'ADEME dans le cadre d'une étude consacrée à l'analyse et à l'évaluation des projets agrivoltaïques. Lancée en 2024, cette étude visait initialement à analyser les caractéristiques et les conditions de développement de projets agrivoltaïques dans cinq régions françaises, afin de mieux comprendre les interactions entre production d'électricité photovoltaïque, activité agricole et enjeux environnementaux et territoriaux.

Les travaux se sont appuyés sur un recensement d'un nombre important d'installations agrivoltaïques et de projets en développement, ainsi que sur l'analyse détaillée d'un échantillon de projets représentatifs. Cette démarche a été complétée par des échanges avec les acteurs de la filière et les parties prenantes locales, notamment les services de l'État, les chambres d'agriculture et les membres des CDPENAF. L'objectif était de mieux caractériser les pratiques existantes, d'identifier les principaux enjeux associés au déploiement de l'agrivoltaïsme et de produire des enseignements susceptibles d'éclairer les politiques publiques et les pratiques professionnelles.

Dans un second temps, à partir des données collectées et des analyses réalisées dans ces territoires pilotes, l'ADEME a engagé une réflexion visant à élaborer une méthode d'évaluation des projets agrivoltaïques. Cette méthode, structurée autour d'indicateurs et de différents niveaux d'analyse, avait vocation à constituer un outil d'accompagnement pour les acteurs impliqués dans la conception et l'instruction des projets, en proposant une approche systémique intégrant les dimensions agricoles, énergétiques, environnementales et territoriales.

Enerplan a participé aux travaux de concertation organisés par l'ADEME dans ce cadre, notamment au sein du comité partenarial réunissant représentants de la filière, institutions publiques et acteurs agricoles. Les échanges ont porté sur la pertinence des indicateurs proposés, sur les modalités d'application de la méthode et sur ses implications potentielles pour le développement des projets agrivoltaïques.

Au cours de ces discussions, Enerplan – conjointement avec plusieurs organisations représentatives de la filière – a exprimé des préoccupations quant aux risques associés à l'introduction d'une méthode d'évaluation comportant des critères complémentaires au cadre réglementaire existant. Les organisations professionnelles ont notamment rappelé que le cadre applicable à l'agrivoltaïsme avait récemment été précisé par la loi APER et ses textes d'application, ainsi que par l'instruction ministérielle du 18 février 2025.

Dans ce contexte, Enerplan a alerté sur le risque qu'une méthodologie d'évaluation, même présentée comme non contraignante, puisse être utilisée de manière indirecte par les services instructeurs ou certaines parties prenantes locales comme un référentiel d'appréciation des projets. Une telle utilisation pourrait introduire des critères supplémentaires non prévus par la réglementation et créer une incertitude juridique pour les porteurs de projets.

Face à ces enjeux, Enerplan et les autres fédérations ont adressé plusieurs contributions écrites à l'ADEME aux ministres concernés afin de clarifier la portée de l'étude et de recommander que les travaux prennent la forme d'un guide pédagogique de bonnes pratiques, sans système de notation ni critères susceptibles d'être interprétés comme prescriptifs dans l'instruction des projets. Ces positions ont également été relayées dans des échanges collectifs réunissant l'ensemble des organisations représentatives de la filière agrivoltaïque.

La participation d'Enerplan à ces travaux a ainsi consisté à porter la position de la filière photovoltaïque dans les échanges avec les pouvoirs publics, afin de veiller à ce que les outils issus de l'étude contribuent au partage de connaissances et à l'amélioration des pratiques, tout en préservant la lisibilité et la stabilité du cadre réglementaire applicable au développement de l'agrivoltaïsme.

PARTICIPATION AU RÉSEAU NATIONAL DU PLAN POLLINISATEURS (AXE 3)

Enerplan a poursuivi son implication dans le Plan national en faveur des insectes pollinisateurs (2021–2026), en participant au réseau dédié à l'axe 3 relatif à la mobilisation des acteurs de l'aménagement du territoire.

Animé par le ministère chargé de la transition écologique, ce réseau vise à mieux intégrer les enjeux liés aux pollinisateurs dans les projets d'aménagement. Dans ce cadre, Enerplan a pris part aux échanges entre acteurs publics et privés, contribuant au partage de retours d'expérience et à l'identification de leviers d'action, notamment pour les projets photovoltaïques.

L'association a également relayé auprès de ses membres les initiatives et bonnes pratiques en faveur des pollinisateurs, et contribué aux réflexions sur la mise en œuvre du règlement européen sur la restauration de la nature.

ADEME

étude sur l'évolution des coûts des énergies renouvelables et de récupération (ENRR) entre 2012 et 2022

Enerplan est associé aux travaux pilotés par l'ADEME dans le cadre de l'étude sur l'évolution des coûts des énergies renouvelables et de récupération en France sur la période 2012-2022.

Cette étude vise à analyser les évolutions de coûts des différentes filières ENRR et leur compétitivité, dans un contexte de fortes mutations du système énergétique. Elle s'appuie notamment sur le calcul des coûts actualisés de l'énergie (LCOE), intégrant les principales composantes économiques et techniques des projets.

Dans une logique de transparence et de pédagogie, ces travaux fournissent des références économiques destinées à éclairer les décisions publiques et privées et à alimenter le débat sur la transition énergétique.

Dans ce cadre, Enerplan contribue aux travaux méthodologiques en tant que représentant de la filière photovoltaïque, notamment sur la validation des hypothèses, l'identification des paramètres clés et la collecte de données auprès des acteurs du secteur.

COMITÉ D'EXPERTS « SOL ET PAYSAGE » ET PROJET EAUSOLEIL *écoconception des parcs photovoltaïques au sol*

Enerplan a participé à plusieurs travaux techniques pilotés par le Cerema, en partenariat avec l'ADEME, l'OFB et la DGEC, consacrés à l'intégration des enjeux environnementaux dans le développement des parcs photovoltaïques au sol et flottants.

Dans ce cadre, Enerplan a contribué au comité d'experts « Sol et Paysage », chargé de l'élaboration de fiches nationales d'appui à l'écoconception des installations photovoltaïques. Ces travaux portent notamment sur l'intégration des enjeux liés aux sols, aux paysages, à la biodiversité et au carbone dans la conception des projets.

Enerplan a également participé aux réflexions du projet EAUSOLEIL, visant à mieux caractériser les impacts des parcs photovoltaïques en zones humides sur les fonctions hydrologiques et écologiques de ces milieux, afin d'identifier des solutions de moindre impact et d'alimenter les outils d'aide à la décision.

Dans ce cadre, Enerplan contribue aux échanges techniques en apportant l'expertise de la filière solaire sur les conditions de développement des projets et les leviers d'écoconception conciliant production d'énergie et préservation des milieux naturels.

FRANCE TERRITOIRE SOLAIRE

Enerplan participe aux travaux portés par France Territoire Solaire (FTS), qui visent à structurer et à renforcer l'analyse et la représentation du développement de la filière photovoltaïque en France.

FTS réunit un ensemble d'acteurs engagés dans le suivi des dynamiques du secteur solaire, avec pour objectif de produire des analyses consolidées, de favoriser la transparence des données et de contribuer à l'éclairage du débat public. Dans ce cadre, plusieurs chantiers sont menés, notamment autour de l'amélioration des outils d'observation, du partage de données sectorielles et de la production d'indicateurs de référence.

Enerplan prend part aux échanges techniques et stratégiques organisés dans ce cadre, en apportant son expertise sur les réalités opérationnelles de la filière photovoltaïque. L'association contribue notamment à l'identification des besoins en données, à la discussion des méthodologies d'analyse et à la mise en cohérence des indicateurs produits.

Cette participation permet de relayer les enjeux des acteurs de terrain, d'alimenter les réflexions collectives et de contribuer à la production d'outils et d'analyses partagés à l'échelle de la filière.

PROGRAMME DE RECHERCHE FRB – MIROVA :

impacts des énergies renouvelables sur la biodiversité

Enerplan a été associé au programme de recherche porté par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et la Mirova Foundation, consacré aux impacts des énergies renouvelables sur la biodiversité.

Ce programme vise à renforcer les connaissances scientifiques sur les interactions entre infrastructures énergétiques et écosystèmes, à travers la synthèse des travaux existants, le financement de projets de recherche et le développement de méthodes d'évaluation environnementale. Les travaux portent notamment sur l'efficacité des mesures destinées à éviter, réduire ou compenser les impacts sur la biodiversité.

Dans ce cadre, Enerplan participe au comité des parties prenantes du programme et contribue aux échanges entre acteurs scientifiques, institutionnels et opérationnels. Enerplan a également pris part à des travaux consacrés aux impacts des centrales photovoltaïques au sol sur la biodiversité animale et aux mesures d'atténuation associées.

Ces travaux mettent en évidence la nécessité de renforcer les connaissances scientifiques et le partage de données afin d'améliorer les pratiques d'écoconception conciliant développement du photovoltaïque et préservation de la biodiversité.

CARBON 4 - PROJET BIARA

(Biodiversity Impact Analysis for Real Assets (centrales photovoltaïques))

Enerplan a participé aux travaux du projet BIARA, mené par Carbone 4 avec plusieurs acteurs des secteurs de l'énergie et de la finance, visant à développer une méthodologie d'évaluation des impacts des infrastructures énergétiques sur la biodiversité, appliquée notamment aux centrales photovoltaïques.

Les travaux ont porté sur la conception d'un outil permettant d'identifier et de comparer les impacts potentiels des projets sur la biodiversité tout au long de leur cycle de vie, à partir d'indicateurs liés notamment à l'occupation des sols, aux émissions de gaz à effet de serre, à l'utilisation des ressources et aux risques de pollution.

Les analyses ont notamment souligné l'importance des changements d'usage des sols et des émissions associées à la fabrication des équipements, ainsi que la nécessité de disposer de données fiables et harmonisées sur les projets photovoltaïques. Dans ce cadre, Enerplan a participé au comité de pilotage du projet et contribué aux échanges méthodologiques, à la définition des paramètres d'évaluation et aux phases de test de l'outil à partir de données issues de projets réels.

STRUCTURER LA FILIÈRE

1 LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES ET GROUPES DE TRAVAIL (GT)

Les GT et commissions sont régulièrement organisés pour partager, avec les équipes des entreprises adhérentes, les points d'actualité technique ou réglementaire nécessaires à leur activité.

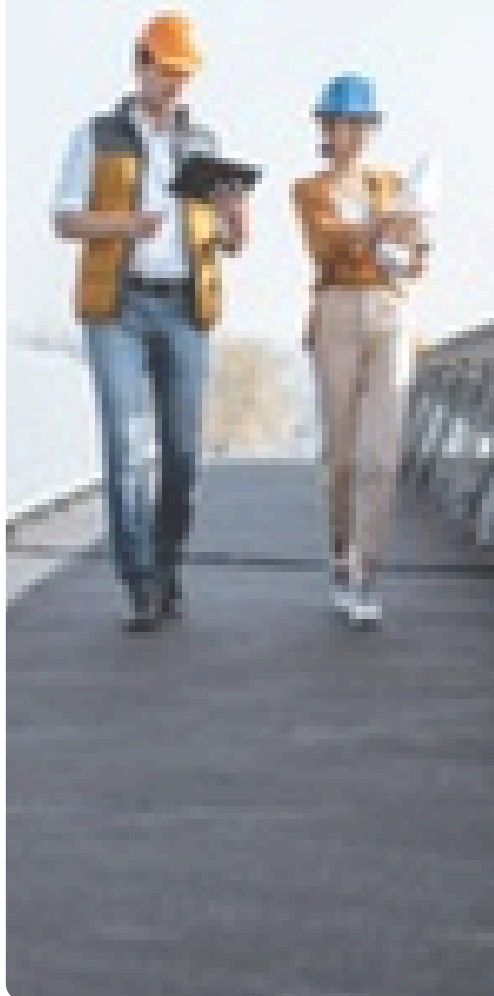
Chacune de ces réunions rassemble a minima une centaine de participants, souvent davantage.

2 L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ADHÉRENTS

Enerplan est un carrefour de l'information solaire et assure une veille d'information pour la filière. Elle transmet régulièrement ces données aux équipes de ses entreprises membres et à ses partenaires.

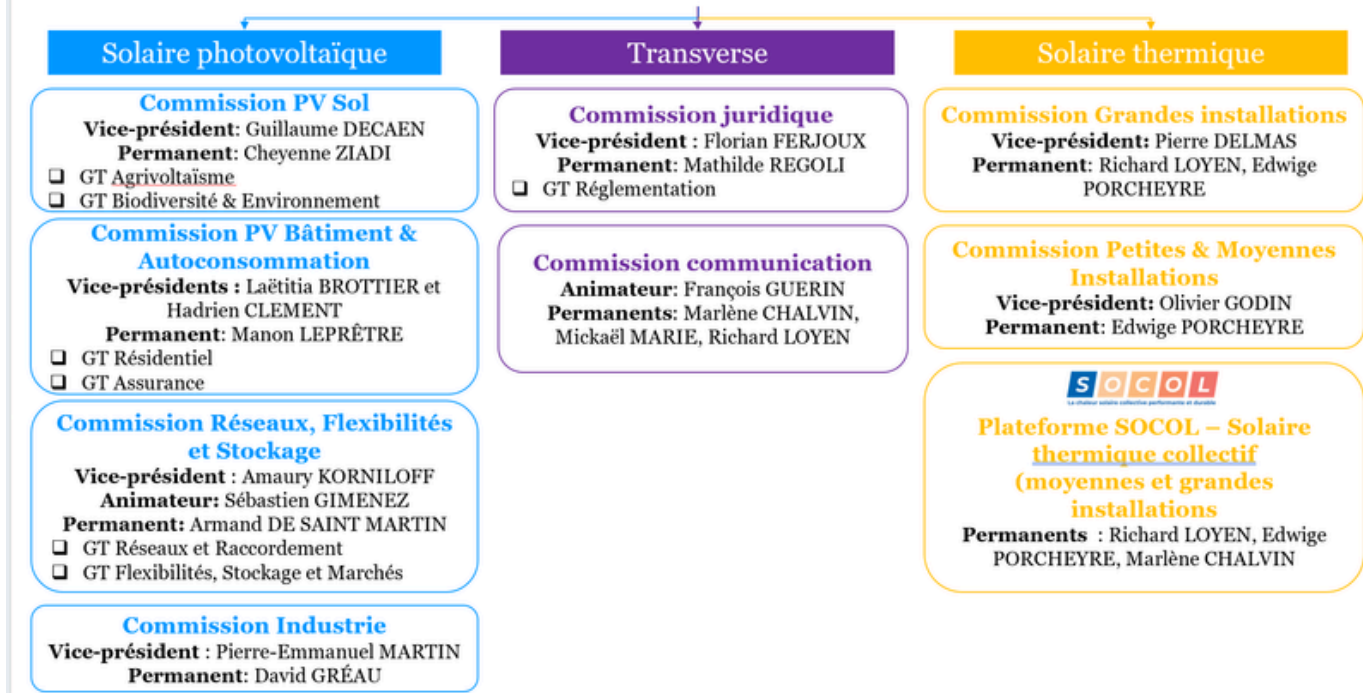
3 L'IMPLICATION DANS LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE D'INSTALLATION

Enerplan, membre fondateur de Qualit'ENR, est impliqué dans la formation et la qualification des professionnels des énergies renouvelables.



LES GROUPES DE TRAVAIL (GT) ET COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Organisées en webinaires en fonction des besoins et de l'actualité ces réunions permettent de faire un point à date sur les sujets politiques, réglementaires, juridiques.



COMMISSION PV SOL ET AGRIVOLTAÏSME

En 2025, cinq réunions de filière dédiées au photovoltaïque au sol et à l'agrivoltaïsme ont été organisées, rassemblant à chaque session un large nombre de participants issus de l'ensemble de la chaîne de valeur (développeurs, responsable affaires publiques, juristes, responsables régionaux, etc).

Ces réunions, organisées sous forme de webinaires, ont permis d'assurer un suivi régulier des évolutions politiques, réglementaires et économiques impactant la filière, ainsi que de partager les positions portées par Enerplan auprès des pouvoirs publics.

Les ordres du jour ont couvert un large spectre de thématiques, parmi lesquelles :

- les évolutions des mécanismes de soutien (appels d'offres, arrêtés tarifaires, notamment travail sur un arrêté petit sol)
- les travaux relatifs à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)
- les actualités parlementaires (lois sectorielles, projets de simplification, adaptation au droit européen)
- le cadre juridique et opérationnel de l'agrivoltaïsme (instruction ministérielle, proposition de loi, documents-cadres)
- les enjeux environnementaux, notamment à travers les études en cours sur la biodiversité.

En complément, des réunions spécifiques et formats ad hoc (task forces, GT) ont été organisés en fonction de l'actualité réglementaire, afin d'assurer une réactivité accrue sur les sujets structurants pour la filière. Cf infra GT agrivoltaïsme et Biodiversité notamment.

GT AGRIVOLTAÏSME

En complément des travaux structurés menés dans le cadre des réunions de filière, Enerplan anime un groupe de travail dédié à l'agrivoltaïsme reposant sur une liste de diffusion active, permettant des échanges rapides et ciblés avec les adhérents concernés.

Ce format souple regroupe des acteurs volontaires de la filière souhaitant être directement informés des évolutions réglementaires et contribuer de manière réactive aux positions portées par le syndicat.

L'animation de ce groupe permet :

- la diffusion rapide d'informations relatives aux actualités législatives et réglementaires
- la mobilisation des adhérents dans des délais courts, notamment pour recueillir des retours d'expérience concrets sur des projets en développement, en instruction ou en exploitation
- le partage d'informations opérationnelles utiles aux porteurs de projets

Ce fonctionnement a notamment permis d'alimenter les échanges avec les pouvoirs publics à partir de données terrain précises, renforçant ainsi la capacité d'Enerplan à porter des positions étayées et représentatives de la diversité des situations.

GT BIODIVERSITE-ENVIRONNEMENT

Selon une logique similaire, Enerplan anime également un groupe de travail dédié aux enjeux de biodiversité et d'environnement reposant sur une liste de diffusion active.

Ce groupe vise principalement à assurer une veille continue et à relayer les travaux scientifiques et techniques structurants pour la filière, en lien avec les enjeux d'évaluation environnementale et d'intégration de la biodiversité dans les projets photovoltaïques.

Il permet notamment :

- de diffuser les publications, études et guides produits par les acteurs institutionnels et scientifiques
- de relayer des appels à contribution (programmes de recherche, enquêtes, identification de sites d'étude)
- d'informer les adhérents des consultations, ateliers et démarches en cours
- Ce format facilite la mobilisation des acteurs sur des sujets techniques, en favorisant la remontée de retours d'expérience et la participation aux travaux collectifs portés à l'échelle nationale.

COMMISSION PV BATIMENT

Cinq réunions de filière ont été organisées en 2025, rassemblant en moyenne plus de 200 participants par session. Ces temps d'échange ont permis de partager les évolutions réglementaires en cours, de consolider les retours terrain et de présenter les positions portées par le gouvernement.

En complément, des réunions ad hoc ont été mis en place selon de l'actualité réglementaire, notamment :webinaire dédié aux évolutions de l'arrêté S21, task force consacrée à la mise en œuvre de la TVA à 5,5 %, mobilisation spécifique dans le cadre de la consultation publique relative à l'ACC.

GT ASSURANCE

Mise en place de travaux portant sur les conditions d'assurabilité des installations PV, dans un contexte de tensions sur le marché de l'assurance. Des échanges ont été engagés avec les assureurs, les acteurs de la construction et les organismes de qualification de manière à identifier les principaux freins des entreprises, notamment la question de la décennale et du cout de la prime d'assurance. Ces travaux ont été conduits en collaboration avec le GMPV FFB, afin de porter une analyse sur les difficultés assurantielles à travers des guides et contribuer à la recherche d'amélioration de la couverture assuranciel PV.

RÉSEAUX FLEXIBILITÉ STOCKAGE

En 2025, le GT Réseaux Flexibilités et Stockage a organisé 8 réunions, avec en début d'année la séparation entre un GT orienté sur les sujets « Technique » et la création d'un GT orienté sur les sujets «Marché». Le nombre de participants a progressé lors de ces GT, réunissant entre 60 et 100 participants à chaque fois. Le GT "Technique" traite des actualités concernant les réseaux de transport et de distribution, des travaux et concertations avec les gestionnaires de réseaux, ainsi que des sujets flexibilités et stockage sous l'angle raccordement, tandis que le GT "Marché" traite des sujets liés au marché et à la rémunération des installations photovoltaïques, via les appels d'offres ou les services de flexibilité. En 2026, le GT Réseaux, Flexibilité, Stockage devient la Commission Système électrique et flexibilités.

COMMISSION JURIDIQUE

Plusieurs commissions juridiques ont été organisées en 2025 sur différentes thématiques : (décryptage de l'arrêté modificatif S21, de la loi de finances 2025, instruction ministérielle sur les installations agrivoltaïques et agricompatibles, décryptage du décret et arrêtés de novembre et décembre 2024 sur la solarisation des parcs de stationnement et bâtiments);

GT RÉGLEMENTATION

Enerplan anime un GT Réglementation, en complément de la commission juridique. Ce GT a pour vocation de renforcer l'information et les échanges avec les adhérents sur les sujets réglementaires et législatifs en cours d'évolution de la filière solaire thermique et photovoltaïque. Il permet notamment de diffuser, par mail, des informations ciblées sur des points juridiques précis ainsi que sur les actualités réglementaires ayant un impact sur la filière. Il constitue également un espace de remontée d'informations et de concertation afin de construire la position portée par Enerplan dans le cadre de la rédaction d'amendements, de réponses à des consultations publiques...

Ce GT Réglementation est également l'occasion de diffuser les projets de textes étudiés en Conseil supérieur de l'Energie afin de préparer les amendements portés par Enerplan en séance.

GT Communication

Deux rencontres avec les "Communicants" des entreprises adhérentes ont été organisées en 2025. La première réunion d'échanges, en janvier, a permis de présenter le Programme évènementiel ainsi que les axes de communication 2025 d'Enerplan. La seconde en avril, a permis de présenter le projet de refonte du site internet, ainsi les offres de sponsoring des événements Enerplan.

SOLAIRE THERMIQUE

Enerplan anime le GT SOCOL (pour Solaire collectif), qui rassemble plusieurs centaines de professionnels de la filière.

GT technique

Les projets des groupes de travail techniques ont abouti à la mise à disposition de nouveaux outils : des outils de calcul en premier lieu, avec la mise en ligne d'une nouvelle version du logiciel SOLO, dans un premier temps sous la forme de son cœur de calcul, en attente d'une version utilisateur finale en 2026 ; de plus, un nouveau logiciel nommé SOLOPAC a vu le jour afin de permettre les calculs de dimensionnement des PAC Solaires : tout comme SOLO, son cœur de calcul a été rendu public en 2025. Ce sont également des outils relatifs aux schémas (mise à jour de la schémathèque dynamique CESC et création d'une schémathèque dynamique PAC Solaires) qui ont été créés, enrichis de fonctionnalités pour permettre un suivi plus aisé des installations. Des travaux concernant le couplage des EnR ont également été menés par SOCOL Enfin, l'application de Mise en Service Dynamique THMES a été créée sous ses versions PC et IoS.

Outils de calcul / mise en service :

- Cœur de calcul SOLOPAC livré décembre 2025 : -<https://www.solaire-collectif.fr/achat/solopac/LogicielSOLOPAC.htm>
- Accéder à THMES : https://www.solaire-collectif.fr/achat/application-de-mise-en-service-dynamique/Application_THMES.htm

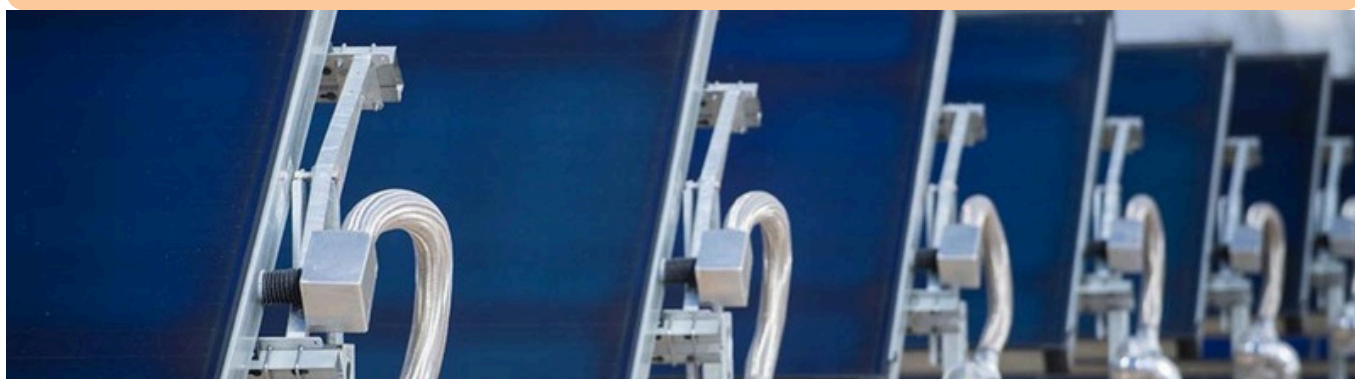
Suivi des installations

- Création d'un outil de suivi avec graphiques intégrée à la schémathèque dynamique CESC : <https://www.solaire-collectif.fr/achat/nouvelle-schematheque-dynamique-socol/Schemathequedynamiqu.htm>
- Création d'une Schémathèque dynamique consacrée aux PAC Solaires comprenant un outil de suivi avec graphiques : <https://www.solaire-collectif.fr/achat/les-pac-solaires-sur-capteurs-solaires-non-vitres-ou-pvt/PACSolaires.htm>

Stockage et complémentarité des EnR

Fruit d'une collaboration avec des acteurs d'horizons différents, un livret « stockage et complémentarité des EnR » marque une première étape d'un travail destiné à valoriser le couplage du solaire thermique avec d'autres EnR.

- Production d'un livret SOCOL dédié au stockage et à la complémentarité avec la géothermie, publié le 29/09/25 : <https://www.solaire-collectif.fr/achat/livret-stockage/stockage.htm>



L'INFORMATION ET LA FORMATION DES ADHÉRENTS

LES CONFIDENTIELLES, *lettre d'information de la filière*

Enerplan diffuse aux équipes de ses entreprises adhérentes Les Confidentielles, lettre d'information mensuelle de veille sur l'actualité du secteur solaire. La lettre reprend, synthétise et analyse les actualités clés du secteur et informe des activités du syndicat. **11 numéros en 2025.**

LES ALERTES

Pour leur permettre de suivre au jour le jour l'actualité du secteur, Enerplan informe les équipes de ses entreprises adhérentes par alerte électronique. **180 alertes en 2025** (soit environ 1 alerte par jour ouvré).

The image shows a screenshot of an Enerplan newsletter or bulletin board. At the top, the Enerplan logo is displayed with the text 'Syndicat des professionnels de l'énergie solaire'. Below the logo, there is a greeting 'Chères adhérentes, chers adhérents.' followed by a message: 'Nous avons le plaisir de vous adresser les Confidentielles, qui reprennent l'essentiel de l'actualité solaire des dernières semaines et l'actualité d'Enerplan. Bonne lecture, L'équipe d'Enerplan'. There is a link to follow Enerplan on LinkedIn and X. Below this, a section titled 'Prochaines réunions et événements du Syndicat' lists several events: '14 novembre : réunion filière PV Bat format hybride', '19 novembre : réunion filière PV Sol format hybride', '19/21 novembre PARIS : Salon des Maires et des collectivités', '28 novembre : webinaire Sol Solidaire', '15/12 décembre : salon Energia 1 Montpellier', and '16 décembre : 1er Carrefour de l'agrivoltaïsme | Paris'. An 'Agenda' section follows, featuring two event cards. The first card is for '1er Carrefour de l'agrivoltaïsme' and mentions that Enerplan is invited to the first edition of this event, which is a day of exchanges and meetings between agricultural professionals and solar developers, held in Paris on December 16, 2025, at the Salon de l'Energie, which is also accessible online. The second card is for 'Participez à BEPOSITIVE 2025' and states that Enerplan is a partner of the 2025 edition of BEPOSITIVE, which will be held at the Espace Génie Civilique & Génie Electrique (Hall 2.1).

DÉCRYPTER L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES SOLAIRES

En 2025, ENERPLAN a réalisé et diffusé auprès de ses entreprises adhérentes un FAQ sur la TVA à taux réduit.

The image shows the cover of a FAQ document. At the top right is the Enerplan logo with the text 'Syndicat des professionnels de l'énergie solaire'. The main title is 'TVA 5,5%' in large blue letters, followed by '33 RÉPONSES À VOS QUESTIONS' in smaller blue letters. Below the title, it says 'Document réalisé par Enerplan après échanges avec la Direction Générale de l'énergie et du climat (DGEC) et la Direction de la Législation fiscale (DLF)'. The date 'NOVEMBRE 2025' is at the bottom. The background of the cover features a photograph of solar panels being installed on a roof by workers.

RÉSEAUX SOCIAUX

Enerplan diffuse, dès que l'actualité du secteur l'exige, des communiqués de presse pour porter la voix de la filière solaire. Enerplan anime par ailleurs un compte LinkedIn de plus en plus suivi.

21,7K

21 725 Abonnés au compte LinkedIn d'Enerplan au 31.12.25 (+8,7% par rapport à 2024)

SOLAIRE THERMIQUE :

A fin 2025, la communauté SOCOL compte 2678 membres (soit 11% de plus que l'année précédente).

Un partenariat a été initié avec l'ATEE afin d'informer ses membres sur les atouts de la chaleur solaire. Une participation assidue aux actions du Club de la Chaleur Renouvelable est également à noter.

Organisation de webinaires présentant les atouts de la chaleur solaire collective, des outils SOCOL, à des publics larges ou ciblés en fonction de la thématique et des partenariats, notamment avec ADEME,

Organisation et participation à 8 webinaires en 2025 :

- Webinaire de présentation du cœur de calcul SOLO. Cible : Bureaux d'Etudes qualifiés RGE OPQIBI le 11/3 ;
- Intervention auprès des étudiants en Master 2 Energies Renouvelables à l'Université de Picardie le 14/5 :
 - « La chaleur solaire et les outils SOCOL »
 - « Le cadre juridique du solaire thermique »
- Participation à l'organisation et à l'animation du webinaire destiné aux professionnels avec l'ADEME PACA le 30/9 ;
- Participation à l'organisation et intervention au webinaire ATEE sur la chaleur solaire le 7/10 ;
- Organisation, animation et intervention : webinaire SOCOL sur le stockage, avec l'AFPG le 15/10 ;
- Participation au webinaire RHC-ETIP le 27/10 ;
- Organisation, animation et intervention : webinaire SOCOL sur l'outil PACSOL le 2/12 ;
- Organisation, animation et intervention : webinaire SOCOL sur l'outil THMES le 15/12.



L'IMPLICATION DANS LA STRUCTURATION DE LA FILIERE D'INSTALLATION



ENERPLAN IMPLIQUÉ POUR LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS AU TRAVERS QUALIT'ENR

Enerplan fait partie des membres fondateurs de l'organisme de qualification de Qualit'EnR, au côté de la Capeb et de la FFB, et assure la présidence de l'association depuis sa création. Le syndicat est impliqué dans la gouvernance (Bureau et Conseil d'Administration) de l'association qui comptait 19 255 entreprises engagées avec 34 590 qualifications délivrées au 31 décembre 2025 (dont près de 5650 QualiPV et plus de 2000 Qualisol).

Afin d'accéder à la qualification, les entreprises doivent former un ou plusieurs référents techniques. Pour cela, Qualit'EnR a mis en place une offre dédiée aux professionnels qui souhaitent se spécialiser dans les énergies renouvelables. L'association délivre des agréments aux formateurs (494) ainsi qu'aux organismes (446) qui proposent ces formations sur la base de référentiels reconnus par l'Etat. En 2025, 3740 personnes ont été formées sur le photovoltaïque et près de 500 sur le solaire thermique.

Pour contrôler la qualité de l'installation, Qualit'EnR fait réaliser des audits par des organismes agréés. 18 771 audits ont été réalisés en 2025, avec 9 contrôles sur 10 qui donnent lieu à un résultat excellent (cas 1) ou satisfaisant (cas 2). Grâce aux audits, 3857 installations ont été corrigées en 2025 dans l'intérêt de leurs utilisateurs. Les installations photovoltaïques, de par la réglementation, sont les plus contrôlées avec près de 10 000 audits réalisés en 2025, alors que le solaire thermique a fait l'objet de 170 audits.

Dans le cadre de sa politique qualité, l'association gère un dispositif d'appels et réclamations qui permet aux professionnels, comme aux clients, de solliciter Qualit'EnR en cas de litige. Cette démarche permet de statuer sur la pertinence des réclamations de clients et des décisions prises par Qualit'EnR concernant les entreprises d'installation. L'instance, à laquelle Enerplan participe, a géré 238 appels d'entreprises liés à leur qualification (37 %) ou à un audit (63 %). Elle a décidé collectivement 20 radiations, 11 maintiens de sanction, 18 rejets pour une durée de 2 ans, 7 instructions complémentaires et 22 levées d'un blocage ou d'une suspension.



VALORISER LA FILIÈRE

1 EVÈNEMENTS PROFESSIONNELS ORGANISÉS PAR ENERPLAN

3 événements organisés en 2025

2 PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

En 2025, Enerplan a été présent dans les salons professionnels, mais aussi dans des événements intégrant les EnR et la transition énergétique

3 RELATIONS PRESSE

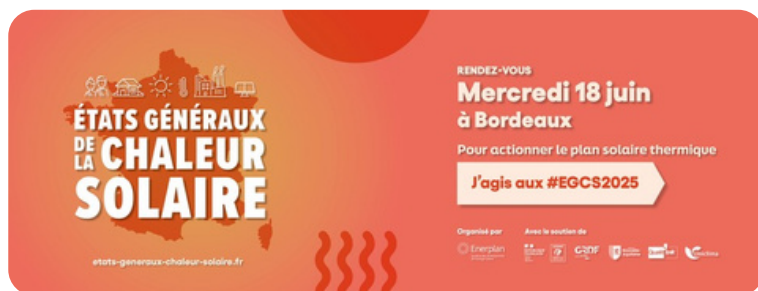
Enerplan informe régulièrement la presse de l'évolution des filières solaires, notamment par le biais de communiqués de presse et de dossiers de presse sur les marchés solaires, thermique et photovoltaïque

4 SOL SOLIDAIRE

Enerplan est un membre fondateur de SOL SOLIDAIRE, association au cœur des deux grands enjeux de notre société : la précarité énergétique et la protection de l'environnement.

ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS ORGANISÉS PAR ENERPLAN

JUIN 2025



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CHALEUR SOLAIRE (EGCS)

Ce rendez-vous annuel des acteurs de la chaleur solaire rassemble les professionnels de la filière solaire thermique ainsi que les animateurs territoriaux et les collectivités, en format hybride (présentiel en région et distanciel). Découverte de nouvelles dynamiques du marché, échanges entre acteurs, retours d'expériences, d'initiatives impulsées par les territoires, les EGCS offrent un programme riche pour accélérer la décarbonation grâce à la chaleur solaire.

La 13^e édition s'est déroulée le 28 juin 2025 à Bordeaux et a rassemblé 120 participants en présentiel et 157 en ligne

34 intervenants. 20 partenaires. 8 sponsors : ADEME, Qualit'EnR, GRDF, Uniclimate, Giordano R Energy, Newheat, TVP Solar, Sirius Solar Industry et Viessmann.

Le 17 juin 2025, veille de l'événement, 1 visite d'installation solaire Résidence « Le Florus » à Floirac (Bailleur Social Gironde Habitat).

OCTOBRE 2025



L'UNIVERSITÉ DE L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE (UAPV)

Enerplan soutient le développement de l'autoconsommation et des circuits courts de l'électricité solaire, à la fois comme levier de transition énergétique locale et comme bouclier tarifaire durable pour les consommateurs.

À cette fin, Enerplan organise chaque année l'Université de l'autoconsommation photovoltaïque (UAPV). En format hybride, à Paris et en distanciel, 2 jours pour faire le tour des thématiques structurant l'autoconsommation photovoltaïque.

La 8^e Université de l'Autoconsommation Photovoltaïque s'est tenue le 1^{er} octobre pour la journée de plénière qui fut suivi par deux ½ journées de webinaires les 13 et 17 octobre.

Près de 320 personnes ont participé à la journée plénière (en présentiel et en distanciel) et 150 personnes ont assisté à chacune des sessions Ateliers-Webinaires.

Cette nouvelle formule a remporté l'adhésion des participants et des partenaires sponsors (Engie, Consuel, FNCCR, Qualit'EnR, Serce).

NOVEMBRE 2025



LE CARREFOUR DE L'AGRIVOLTAÏSME

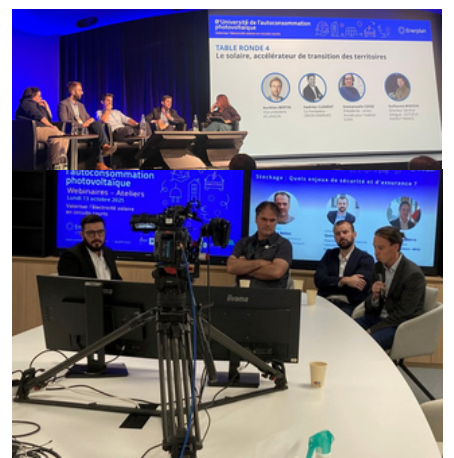
Le Carrefour de l'agrivoltaïsme vise à faire dialoguer professionnels agricoles et entreprises de l'énergie solaire autour des enjeux et des perspectives de l'agrivoltaïsme.

L'évènement s'est déroulé aux Salons de l'Aveyron (Paris 12) et en distanciel pour permettre la participation la plus large.

Une journée d'échanges et de rencontres entre professionnels agricoles et développeurs solaires.

La deuxième édition du Carrefour de l'agrivoltaïsme, a été organisée le 16 novembre 2025 en partenariat avec France Agrivoltaïsme.

Elle a rassemblé 150 participants en présentiel et 160 en distanciel. Les acteurs du monde agricole et des collectivités représentaient plus d'un tiers des participants.



Merci aux entreprises et organismes qui ont soutenu Enerplan dans l'organisation de ces évènements en 2025



PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

LES STANDS D'ACCUEIL

BE POSITIVE
Le salon de la transition énergétique

Mars 2025

Stand dédié de 26 m²



9 Prises de parole / Animation d'ateliers

25-mars	Espace EnR	10.00	10.30	Enerplan / Hepsul / ISG	Séquence d'ouverture pour poser les grands enjeux de la filière PV en 2025
	Espace Génie Climatique	11.00	11.45	Enerplan / Propellet / SFCB	Pertinence de combiner solaire thermique et chaudière bois
	Espace EnR	14.00	14.45	Enerplan / Enedis	Circuit court, autoconsommation collective : parle aux territoires et aux professionnels
	Espace Génie Climatique	15.00	15.45	Enerplan - SOCOL	SOCOL, le suivi des installations, essentiel pour la performance durable du ST Collectif
26-mars	Espace Génie Climatique	11.00	11.45	Enerplan - SOCOL	Le stockage thermique pour la complémentarité des EnR
	Espace EnR	12.00	12.45	Enerplan - SOCOL	Chaleur solaire : agir pour le changement de paradigme
	Espace EnR	15h	15h45	Enerplan - Ines - Quali EnR	Accompagner l'essor du solaire : l'enjeu de la montée en compétences
27-mars	Espace AGORA	10.00	10.45	Enerplan (Carbon, Holosolis, IPVF)	Photovoltaïque : enfin une renaissance industrielle en Europe ?
	Espace Génie Climatique	10.00	10.45	UMGCCP / Enerplan	Tertiaire : faire face aux exigences réglementaires de performance pour 2030, mobiliser l'énergie solaire pour y contribuer

LES PAVILLONS COLLECTIFS

10-11
DÉCEMBRE
2025

enerGaia
Forum des énergies renouvelables

Décembre 2025

Enerplan, en collaboration avec l'équipe d'organisation, a coordonné un Pavillon Enerplan sur Energaia.

Les corners ST : Helio France, SOCOL

Les corners PV : Enerplan, Animergy, Enotea EuroCodes Tools, Hervé thermique Institut Becquerel, NEFX, OKWIND, Photosol, QuadrX

Pavillon de 12 corners + une zone de Pitch



RELATIONS PRESSE

SÉLECTION REVUE DE PRESSE 2025

PV MAGAZINE - 14 JANVIER 2025

La dynamique constatée appelle à l'optimisme dans le secteur. **Enerplan** suggère que l'ACC dépassera rapidement les 100 MW de puissance raccordée et les 10 000 participants dans toute la France. Le syndicat des professionnels de l'énergie solaire appelle toutefois à « décomplexifier le cadre administratif de l'ACC pour ne pas obérer l'essor de ces boucles locales vertueuses » – notamment en ce qui concerne l'éventuelle nécessité d'obtenir une licence pour les producteurs d'une autoconsommation collective.

[DOSSIER AUTOCONSOMMATION] LE COLLECTIF MONTE EN PUISSANCE - PV MAGAZINE - 21 JANVIER 2025

Un doublement en un an

Les 698 opérations actives d'autoconsommation collective, recensées par Enedis à fin 2024 représentent 73 643 kVa installés au total et 8 342 participants. La taille des opérations évolue peu, avec en moyenne 2 producteurs et 10 consommateurs en moyenne par opération. « La grande majorité est portée par des collectivités territoriales (communes, départements, syndicats), une centaine a choisi la forme associative et enfin, une cinquantaine est à l'initiative des bailleurs HLM », décrit Hervé Lextrait, directeur du pôle Transition énergétique chez Enedis. Côté projets à venir, il souligne que l'accélération se poursuit, avec 900 projets déclarés en août 2024 auprès des interlocuteurs d'Enedis en région, contre 400 en août 2023. « Ce sont de bons chiffres, mais avec 36 000 communes en France, il reste encore un fort potentiel de développement », a nuancé Laetitia Brottier, vice-présidente d'**Enerplan**.

JOURNAL DU GEEK - 6 FÉVRIER 2025

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES UTILISATEURS DE KITS PHOTOVOLTAÏQUES PLUG & PLAY ?

Mais le problème, c'est que la formulation englobe **les fameux kits solaires plug & play**, plébiscités par 677 000 foyers français fin 2024 (+54 % en un an). « C'est un coup de massue pour la démocratisation de l'énergie solaire », dénonçait Laetitia Brottier d'**Enerplan**, rappelant que ces kits représentent 30 % du marché résidentiel. Le secteur, qui pèse 166 000 emplois, craignait un effondrement de la demande si les particuliers devaient recourir à des installations coûteuses.

LE MONDE - 9 FÉVRIER 2025

La production d'électricité renouvelable atteint des records en France, tirée essentiellement ...

« 2024 a été notre meilleure année », confirme Daniel Bour, le président d'Enerplan. Le rythme de développement de l'autoconsommation devrait ...

LES ECHOS - 27 FÉVRIER 2025

Opinion | Une licence pour l'autoconsommation collective : l'entrave de trop | Les Echos

Laetitia Brottier est vice-présidente d'Enerplan, en charge de l'autoconsommation. Sylvie Perrin est présidente de l'association La Plateforme ...

Le Monde - 1 avril 2025

Agrivoltaïsme : une proposition de loi veut limiter la taille des projets d'énergie solaire

Daniel Bour, le président du syndicat du solaire Enerplan, estime que cette proposition, « en rajoutant des contraintes tous azimuts », est ...

LA GAZETTE DES COMMUNES - 15 FÉVRIER 2025

Le moratoire décidé par Bercy sur le photovoltaïque provoque de vives réactions

Il ne que soit leur couleur, les ministres n'aiment pas quand l'énergie solaire presse trop rapidement. Début décembre 2010, l'équipe de François Fillon : l'installation de nouvelles centrales solaires, officiellement pour limiter les importations de panneaux chinois. Cette année-là, la filière avait mis en service MWc de capacités nouvelles : dix fois plus qu'en 2008 ! Long de plusieurs années, ce blocage avait détruit 10 000 emplois, estime, aujourd'hui, **Enerplan**, le syndicat des installateurs de panneaux.

RMC - BFMTV - 28 mars 2025

Baisse des aides à l'installation de panneaux solaires : "Pas une bonne nouvelle pour les artisans"

Inquiet, Daniel Bour l'est lui aussi. "Les particuliers vont se dire 'on va attendre', et de l'autre côté, il y a les industriels, c'est plusieurs dizaines de milliers d'emplois, qui sont directement dans une sorte de non-visibility de ce qui peut se passer sur le marché", s'alarme le président du syndicat des professionnels des énergies solaires.

Surtout qu'en France, les particuliers représentent la quasi-totalité des chantiers d'installation de panneaux photovoltaïques. Sur les 1.080.000 installations, 1.020.000 concernaient des particuliers, selon **Enerplan**.

FRANCE 3 RÉGIONS - FRANCEINFO - 15 JUIN 2025

"On a multiplié par 4 le nombre d'installations annuelles"

Un accompagnement de A à Z dans un secteur naissant plus que prometteur. Selon **Enerplan**, syndicat des professionnels de l'énergie solaire qui représente 400 entreprises, l'avenir s'annonce radieux.

Depuis 2022, l'autoconsommation électrique des particuliers en France est passée de 92 à 449 mégawatts. "L'année dernière, on a eu plus de 235 000 nouvelles installations sur toute la France. Ce qui est considérable. Il faut comprendre qu'en un trimestre désormais, on a installé autant d'installations chez les particuliers que pendant toute l'année 2021. On a multiplié par 4 le nombre d'installations annuelles chez les particuliers en 4 ans", informe David Gréau, délégué général à **Enerplan**.

LA GAZETTE DES COMMUNES - 17 JUIN 2025

Solarisation des bâtiments et des parkings : "Malgré les reculs parlementaires, l'opportunité ...

(TRIBUNE) ÉNERGIE RENOUVELABLE

Solarisation des bâtiments et des parkings : « Malgré les reculs parlementaires, l'opportunité est grande pour les collectivités »

Publié le 17/06/2025 • Par Auteur associé • dans : Actu Juridique, France, Opinions



Jonathan Westpalm van Hooft

Alors que la proposition de loi de simplification de l'urbanisme est revenue sur les obligations de solarisation des bâtiments et des parcs de stationnement, Richard Loyen, délégué général d'Enerplan, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire, plaide pour le développement de ces projets dans les territoires.

GREENUNIVERS - 30 SEPTEMBRE 2025

"Il nous faut des données incontestables sur les coûts de l'électricité" [Daniel Bour]

Daniel Bour président d'Enerplan réclame une analyse transparente des fondamentaux techniques, financiers et économiques des différentes filières ...

"Il nous faut des données incontestables sur les coûts de l'électricité" [Daniel Bour]

Par Jean-Philippe Pié - 30 septembre 2025

Print PDF

Tentatives récurrentes de « moratoire » sur l'électricité solaire et éolienne accusée de coûter trop cher à la nation, électrification poussive de la consommation d'énergie, conditions difficiles pour l'électricité non pilotable sur le marché de l'électricité et au final, un ralentissement à prévoir de l'essor du solaire en France en 2025. Dans cette situation de crise, Daniel Bour, président du syndicat professionnel Enerplan et du développeur-producteur Générale du Solaire, appelle à se poser la bonne



Daniel Bour @Générale du Solaire

GREENUNIVERS - 27 AOÛT 2025

La TVA à 5,5% sur les panneaux solaires inopérante à court terme - GreenUnivers

David Gréau, délégué général du syndicat des professionnels du solaire Enerplan, est catégorique : le nouveau taux réduit de TVA accordé le 1er ...

UFC-QUE CHOISIR - 3 SEPTEMBRE 2025

Panneaux solaires - Une TVA à 5,5 % dès octobre, la fausse promesse du gouvernement

Enerplan est plus sceptique et rappelle en tout cas qu'« à ce jour, aucun panneau, de fabrication française, européenne ou étrangère disponible sur le marché — français ou mondial — n'atteint ces 530 kg eqCO₂ par kWc ». Autrement dit, en l'état actuel du texte, aucune installation, aucun ménage, aucune entreprise ne pourra bénéficier de cette TVA à 5,5 %, s'inquiète le syndicat. « Et la perspective d'avoir une poignée d'entreprises qui y parviennent à l'avenir et se retrouvent en une situation de quasi-monopole n'est pas idéale non plus », lance David Gréau.

LES ECHOS - 24 OCTOBRE 2025

Salaires, recrutements : la fin de l'âge d'or pour les cadres de l'éolien et du solaire

Ailleurs, « on ne voit pas encore de gros plans sociaux mais ça va arriver », craint Daniel Bour, président du syndicat Enerplan. L'attentisme ...

TV5MONDE - 5 DÉCEMBRE 2025

Le gouvernement veut revoir le soutien public aux énergies renouvelables | TV5MONDE

"Le coût du nucléaire est celui qui par définition est le plus important", souligne Daniel Bour, chez le syndicat Enerplan. Le président du ...



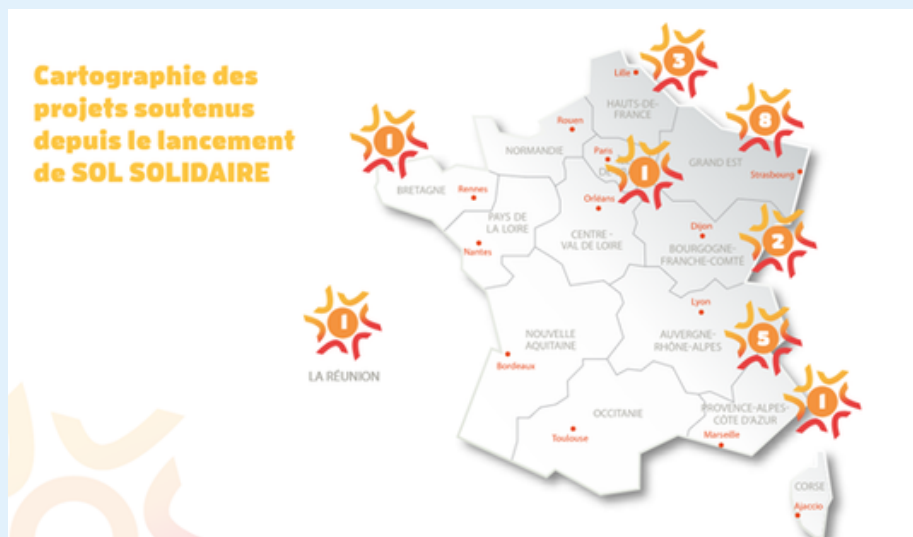
SOL SOLIDAIRE

GRÂCE AU MÉCÉNAT, L'ASSOCIATION SOL SOLIDAIRE TRANSFORME LES DONS EN BOUCLERS SOLAIRES POUR LES PRÉCAIRES

L'association Sol Solidaire a pour vocation de favoriser le déploiement d'opérations d'autoconsommation photovoltaïque collective dans le secteur du logement social afin de conjuguer progrès social et environnemental avec la lutte contre la précarité énergétique. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer une part de l'installation photovoltaïque pour les bailleurs qui répondent à l'appel à projets. Depuis la création de l'association en 2020, 22 projets ont été retenus pour être financés (avec 7 projets en 2025).

Enerplan est un des membres fondateurs de Sol Solidaire, aux côtés de l'ADEME, de De Gaulle Fleurance et Associés, du groupe Banques Populaires et Caisses d'Épargne, de l'Union Sociale pour l'Habitat et de Tecsol, et est impliqué dans les instances de gouvernance. Nous invitons nos membres à devenir mécènes de l'association, au titre de la RSE de la filière. Enerplan est par ailleurs membre du Comité d'Instruction qui analyse et évalue les candidatures en réponse à l'appel à projets, afin que le CA de l'association puisse délibérer sur le soutien financier apporté à chaque projet.

L'appel à projets est fondé sur un cahier des charges comprenant un certain nombre de critères : économies en euros permises au locataire, contenu local des systèmes solaires, performance énergétique du bâtiment ou encore innovation technologique ou organisationnelle. Les bailleurs sociaux candidats à l'AAP Sol Solidaire estiment à 20% la réduction moyenne de la facture annuelle d'électricité d'une famille grâce au photovoltaïque.





Enerplan est le syndicat des professionnels de l'énergie solaire. Engagé depuis 1983 dans la construction et l'animation des filières solaires, **Enerplan** soutient le développement de la chaleur solaire, solution efficace et rapidement déployable de décarbonation.



Enerplan La Ciotat 515 Av. de la Tramontane - Le Forum - bât. B - Zone Athélia IV - 13600 La Ciotat
Tél : 04 42 32 43 20 - contact@enerplan.asso.fr - www.enerplan.asso.fr

Enerplan Paris 45 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris  @ENERPLAN  LinkedIn Enerplan